



Les personnels de l'UMR 7592 (Institut Jacques Monod) et de l'UMR 7622 (Biologie du Développement), réunis en assemblée générale le 17 juin 2008, affirment leur attachement à une recherche fondamentale en biologie, garante de l'avancée du front des connaissances. La biologie est une discipline à part entière, avec ses paradigmes et méthodes propres, qui vit actuellement de profonds bouleversements tant conceptuels que méthodologiques. Pour l'avenir même de la recherche biomédicale, il serait extrêmement préjudiciable de réduire la recherche en biologie à cette seule composante et de freiner les activités de recherche qui s'exercent dans les différents champs du Vivant, dont on ne peut connaître *a priori* les applications. Ces dernières dépassent largement le domaine du biomédical et concernent de nombreux autres champs (mer, environnement, énergie, dépollution, biodiversité, écosystèmes, bio-industries, agronomie etc...).

La biologie a toujours trouvé sa place au CNRS au même titre que les autres disciplines. Si la réforme envisagée privait cet EPST d'un rôle de coordinateur national de la recherche fondamentale en biologie, elle tournerait le dos aux évolutions souhaitables de cette discipline.

Les personnels réunis réaffirment que, s'il est légitime que les dirigeants politiques déterminent les grandes priorités scientifiques de la Nation, il est nécessaire de maintenir en dehors de la sphère politique et à proximité des forces actives de la recherche les décisions opérationnelles telles que le choix des orientations scientifiques et de la répartition des moyens. Pour cela, l'échelle des organismes de recherche paraît assurer le meilleur équilibre entre compétence et prise en compte de l'intérêt général,

Institut Jacques Monod
CNRS - Paris VI – Paris VII
2 place Jussieu
75251 Paris cédex 05

Biologie du Développement
CNRS - Paris VI
9 quai Saint-Bernard
75252 Paris cédex 05